

C'EST QUOI ?

UN LIEU
« LE FOYER
DES COLLÉGIENS »

Un lieu convivial et de détente :

- équipé de jeux de société et d'un babyfoot
- Animé par un animateur de la M.J.C. Allobroges 3 fois par semaine

UNE ASSOCIATION
« LE FSE »

Une association « loi 1901 » :

- gérée et animée par une équipe bénévole : parents, professeurs, CPE et animateurs
- qui soutient et aide financièrement des projets culturels et socio-éducatifs menés au collège
- dont les ressources proviennent des cotisations des familles et de la vente des photos de classe

LES ACTIONS
SOUTENUES
PAR LE FSE EN
2021-2022

- GRATUITÉ DU CONCOURS MATHÉMATIQUES « KANGOUROU » POUR TOUS LES 5ÈME
- SOUTIEN AUX ACTIONS DU CONSEIL DE VIE COLLÉGIENNE : CARNAVAL, DÉCOUVERTE DES INSTITUTIONS ET DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE
- SOUTIEN AU CLUB SOLIDAIRE « OUAGA »
- SOUTIEN AUX INITIATIVES : SEMAINE DES MATHS, ATELIER THÉÂTRE,
- PARTICIPATION AUX VOYAGES : SÉJOUR D'INTÉGRATION À AUTRANS, SÉJOURS LINGUISTIQUES

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !



Le bureau du F.S.E. a besoin de nouveaux membres !

Rejoignez-nous pour :

- Voter les soutiens aux projets
- Proposer vos idées

CONTACT

Dominique Vivier-Roz, parent d'élève - Présidente - dominique.vivier-roz@outlook.fr - 06 12 28 84 01

Gaëlle Walgenwitz, parent d'élève, enseignante - Trésorière - gaelle.walgenwitz@gmail.com

Je soussigné.e, responsable de l'élève ou des élèves, en classe (s) de, adhère au Foyer Socio-Educatif du collège Stendhal pour l'année 2022-2023.

Je joins à ce bulletin d'adhésion, mon règlement (chèque à l'ordre du FSE Stendhal) de :

- ☐ 6€ pour un collégien
☐ 10 € pour deux collégiens
☐ 14 € pour trois collégiens ou plus
☐€ comme participation libre

Adhésion à déposer dans la boîte aux lettres du FSE - face à la loge

SIGNATURE :

ADHÉSION EN LIGNE

